



CR-CTSD - Carte scolaire mardi 2 mars 2021

Déclaration liminaire : lire celle de l'UNSA Éducation

5 orientations départementales :

- Améliorer l'inclusion scolaire
- Accompagner les directeurs d'école
- L'attention aux familles nouvellement arrivées
- Renforcer l'offre éducative en milieu rural
- Une attention sur les quartiers de la politique de la ville.

Le moratoire de 2020 avait orienté fortement la carte scolaire l'année dernière en impactant les PDMQDC et les remplaçants.

Le moratoire n'est plus en œuvre, et les écoles épargnées l'année dernière ne le seront certainement pas cette année !

68 écoles pourraient être touchées par une mesure de carte scolaire, selon les seuils indiqués par la DSDEN. L'IA-DASEN ne souhaite pas fermer autant de classe : « cela n'aurait pas de sens ! ». Nous pensons que c'est beaucoup de stress pour les équipes !

Il n'y aura pas de fermeture en septembre. Il sera proposé des fermetures et ouvertures conditionnelles car des évolutions peuvent se faire sentir et il faut de la solidité pour confirmer les décisions conditionnelles.

Fermetures

Maternelle : 2 fermetures

- 2 fermetures sur les 14 propositions initiales du groupe de travail : Thenezay et Mauzé sur le Mignon (fermeture de la classe - de 3 ans)
- 2 écoles suivies : Echiré et Vouillé ; les cas de ces 2 écoles sera revu en juin selon variation des effectifs.

Élémentaire : 4 fermetures + 1 conditionnelle

- 5 propositions de fermeture sur les 10 propositions initiales du groupe de travail : L'Absie, Airvault, Celles s/ Belle, Moncutant sur Sèvres, Villiers en Plaine (conditionnelle).

Primaire : 9 fermetures + 2 conditionnelles

- 11 fermetures (Louzy et Augé en conditionnelle : situation revue en juin) sur 23 propositions au groupe de travail.



RPID : 1 fermeture ferme + 3 conditionnelles

- 1 fermeture (Fomperron-Chantecorps) + trois fermetures conditionnelles (Sepvret-Chey-Chenay ; Clussais la Pommeraie - Mairé Levescault ; St Roman-Melle (Mazières sur Beronne) - Melle (St Martin Les Melle)) sur les 7 propositions du groupe de travail.

RPIC : 4 fermetures

- 4 fermetures proposées sur les 8 propositions du groupe du travail : Amailloux / Clavé / Couture d'Argenson / Luché Thouarsais

Écoles globalisées : 2 fermetures sur les

- Argentonnay (La Chapelle Gaudin) et Aigondigné (Thorigné)

PDMQDC : 13,5 postes actuellement - 11 après fermeture - Fermeture de 2,5 postes

- Chef boutonne (1) / La Mothe St Heray (0,5) / Melle Mention Verdier (0,5) / Pamproux (0,5)

La politique nationale du PDMQDC n'a pas valeur à les conserver dans le département. Nous sommes le seul département encore doté en PDMQDC dans l'académie.

Ouvertures : 2 propositions + 1 conditionnelle + 2 à voir en juin

- St Rémy
- Bressuire, J.FERRY
- Le Breuil Bernard (conditionnelle)
- Niort, Edmond PROUST (situation à voir en juin selon les variations)
- Niort, Emile ZOLA (situation à voir en juin selon les variations)

Postes spécifiques :

- 1 RASED La Mothe - Pamproux
- 1 poste UPE2A à Gutenberg de Parthenay
- ½ poste UPE2A à DUGUESCLIN
- 1 UPEMA : à voir encore le positionnement ; sera revue en juin

Décharge de direction : + 0,17X3 postes

- Echiré à 0,50
- La Crèche : 0,50
- Thouars - Paul Bert : 0,50

Décharge Dérogatoire : + 2,17 postes

- RPID Aigondigné : 0,25
- RPIC Amailloux : 0,25



- Augé : 0,25
- RPIC Clavé : 0,25
- Couture d'Argenson : 0,25
- Epannes : 0,25
- L'Absie : 0,25
- Bressuire - Jules Ferry : 0,50 (au lieu de 0,33)
- Jean Jaurès - Buisson Thouars : les 2 écoles à 0,75 (au lieu de 0,5)

Mesure de reconfiguration :

- Val en Vigne : Cerzay fermeture d'un dédoublement mais ouverture de poste ordinaire.
- Brioux sur Boutonne : fermeture du poste de brigade remis à Mougon.

Reconfiguration des postes UPS (gens du voyage) et UPE2A :

- Wilson - Saint-Maixent : ½ poste UPS et ½ UPE2A
- Thouars Buisson - Jaurès : 1 Poste à Jean Jaurès (½ - ½)
- Bressuire : maintien 1 poste UPE2A à FERRY et création 1 poste à Duguesclin de UPE2A (disparition d' ½ poste UPS à FERRY)

L'ULIS école de Saint Léger de la Martinière déplacée à MOUGON car existence d'une autre Ulis sur Melle.

Fusion :

- Coulonges sur l'Autize
- Bessines
- Saint-Maxire